

— Instruments de taux (swaps) : Le groupe a recours aux instruments de gestion du risque de taux, de façon sélective, en vue uniquement de la couverture de ce risque sur les emprunts, crédits-bails et placements.

Aucun instrument de ce type n'était mis en œuvre au 31 décembre 2004.

— Recours en cours :

— La société Boiron France a formé le 30 décembre 2002 un pourvoi devant la cour de cassation pour obtenir l'annulation de son assujettissement à la taxe additionnelle sur les ventes directes et le remboursement des taxes versées entre 1998 et 2002. La société a comptabilisé les sommes dont elle réclame la restitution pour un montant de 9 959 K€ et n'a pas constaté de produit à recevoir à ce titre.

Ce pourvoi concernant uniquement des questions de droit communautaire a été formé à la suite de l'arrêt rendu par la Cour d'appel de Lyon, le 29 octobre 2002, qui avait notamment considéré que la taxe additionnelle sur les ventes directes ne constituait pas une aide d'Etat, au sens de l'article 92 du Traité CE (devenu après modification, article 87 CE).

Par arrêt en date du 14 décembre 2004, la Chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation a décidé de surseoir à statuer dans l'attente de réponse à deux questions préjudicielles à la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE), de Luxembourg. La première concerne le principe de la restitution de la contribution qualifiée d'aide d'Etat, et la seconde la charge de la preuve.

— La société a déposé le 18 février 2004 un recours devant le Conseil d'Etat, pour obtenir l'annulation du décret du 18 décembre 2003, publié au Journal Officiel le 19 décembre 2003. Ce décret, qui modifie le Code de la Sécurité sociale, a rendu effective au 19 janvier 2004 la baisse à 35 % du taux de remboursement de nos médicaments homéopathiques, remboursables jusqu'alors à 65 %. L'arrêt du Conseil d'Etat est attendu au cours de l'année 2005.

83751

BONNASSE LYONNAISE DE BANQUE

Société anonyme au capital de 36 575 000 €.
Siège social : 448, avenue du Prado, 13008 Marseille.
057 802 357 R.C.S. Marseille.

Situation au 31 décembre 2004. (En milliers d'euros.)

Actif	Montant
Caisse, banques centrales, C.C.P.	5 881
Effets publics et valeurs assimilées.	56 233
Créances sur les établissements de crédit.	199 863
Opérations avec la clientèle.	1 075 621
Obligations et autres titres à revenu fixe.	9 222
Actions et autres titres à revenu variable.	128
Participations et autres titres détenus à long terme.	740
Parts dans les entreprises liées.	—
Crédit-bail et location avec option d'achat.	—
Location simple.	—
Immobilisations incorporelles.	4 406
Immobilisations corporelles.	12 136
Capital souscrit non versé.	—
Actions propres.	—
Comptes de négociation et de règlement.	—
Autres actifs.	21 678
Comptes de régularisation.	110 169
Total actif.	1 496 077

Passif	Montant
Banques centrales, C.C.P.	—
Dettes envers les établissements de crédit.	413 700
Opérations avec la clientèle.	845 770
Dettes représentées par un titre.	30 281
Autres passifs.	6 017
Comptes de régularisation.	129 631
Comptes de négociation et de règlement.	—
Provisions pour risques et charges.	9 948
Dettes subordonnées.	5 824
Fonds pour risques bancaires généraux.	1 762
Capitaux propres hors FRBG (+/-).	53 144
Capital souscrit.	36 575
Primes d'émission.	6 690

Passif	Montant
Réserves.	9 721
Ecarts de réévaluation.	—
Provisions réglementées et subventions d'investissement.	85
Report à nouveau (+/-).	73
Total passif.	1 496 077

Hors bilan	Montant
Engagements donnés :	
Engagements de financement.	124 902
Engagements de garantie.	353 990
Engagements sur titres.	—
Engagements reçus :	
Engagements de financement.	—
Engagements de garantie.	92 384
Engagements sur titres.	27

83762

CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL NORD EUROPE

Adresse : 4, place Richebe, BP 1009, 59011 Lille Cedex.
Siret : 320 342 264 00027.

Situation au 31 décembre 2004. (En milliers d'euros.)

Actif	Montant
Caisse, banques centrales, C.C.P.	50 200
Effets publics et valeurs assimilées.	0
Créances sur les établissements de crédit.	5 039 599
Opérations avec la clientèle.	6 104 484
Obligations et autres titres à revenu fixe.	1 960 446
Actions et autres titres à revenu variable.	236 370
Participations et autres titres détenus à long terme.	20 553
Parts dans les entreprises liées.	525 342
Crédit-bail et location avec option d'achat.	0
Location simple.	0
Immobilisations incorporelles.	6 475
Immobilisations corporelles.	107 484
Capital souscrit non versé.	0
Actions propres.	0
Autres actifs.	544 899
Comptes de régularisation.	132 302
Total de l'actif.	14 728 154

Passif	Montant
Banques centrales, C.C.P.	5
Dettes envers les établissements de crédit.	418 719
Opérations avec la clientèle.	7 727 155
Dettes représentées par un titre.	4 885 644
Autres passifs.	166 232
Comptes de régularisation.	208 922
Provisions pour risques et charges.	60 551
Dettes subordonnées.	177 304
Fonds pour risques bancaires généraux.	2 957
Capitaux propres hors FRBG.	1 080 665
Capital souscrit.	902 769
Primes d'émission.	2 750
Réserves.	175 242
Ecarts de réévaluation.	0
Provisions réglementées et subventions d'investissement.	115
Report à nouveau (+/-).	-211
Total du passif.	14 728 154